

**Depuis le 1<sup>er</sup> 08 2018**

Depuis un an, l'ensemble de vos forfaits bénéficie de l'Eurotarif. Ainsi, les consommations en Europe régulée sont incluses dans vos forfaits illimités. Aujourd'hui NTIC PEYROUTET TELECOM va plus loin et inclut l'Andorre et la Suisse à l'ensemble de vos forfaits Orange. Les consommations dans ces deux pays sont incluses de la même manière que dans les pays de l'Europe régulée.



*Rappel sur l'Eurotarif*

#### **Comment cette réglementation sera appliquée chez Sewan ?**

Les offres de téléphonie mobile NTIC PEYROUTET TELECOM vous permettront d'appeler et d'utiliser l'ensemble de l'enveloppe data de votre forfait en France et dans toute l'Europe régulée, sans frais supplémentaires. Et afin d'aborder sereinement le passage à la nouvelle réglementation, ces évolutions seront automatiques pour tout votre parc sans aucune démarche !

Les plus NTIC PEYROUTET TELECOM : La commission a exclu de la réglementation les communications vers l'international. Les communications France vers Zone 1 ne sont pas concernées par cette réglementation. NTIC PEYROUTET TELECOM vous l'offre ! De plus, afin d'élargir vos opportunités, NTIC PEYROUTET TELECOM intègre désormais l'Andorre et la Suisse à vos forfaits, pour une meilleure couverture du continent Européen.

NTIC PEYROUTET TELECOM décide donc d'aller plus loin en proposant une offre plus simple et plus généreuse ! L'ensemble de communications Voix, SMS, MMS & Data seront désormais illimités depuis et vers l'Europe réglementaire !

#### **Quels pays sont inclus dans le forfait Orange ?**

Allemagne, Antilles Françaises, **Andorre**, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Féroé, Finlande, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Ile de Man, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Slovaque, République Tchèque, Réunion, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Pierre Et Miquelon, Slovénie, Suède, **Suisse**

#### **Hors forfait :**

**Zone 2 : Algérie, Canada, Maroc, Tunisie, Turquie USA – cout minute à 1.24€**

**Zone 3 : Reste du Monde : cout minute à 2.94€**

#### **Puis-je consommer tout mon forfait à l'étranger ?**

La réglementation a été mise en place pour faciliter les échanges à travers l'Europe. Cependant, afin d'éviter les concurrences entre les pays, il n'est pas autorisé d'acheter un forfait en France et de le consommer uniquement à l'étranger. Le client bénéficie de services d'itinérance en Europe dans les mêmes conditions qu'en France métropolitaine, sous réserve de résider en France métropolitaine ou de justifier de liens stables avec la France métropolitaine, et dans la limite d'une utilisation normale ou non abusive.

Afin de déterminer une utilisation abusive ou anormale des services d'itinérance, NTIC PEYROUTET TELECOM peut se fonder sur l'un des quatre indicateurs suivants :

- Consommation nationale moins élevée que la consommation en itinérance, indépendamment sur les composantes "Voix", "SMS & MMS" ou "Data" ;
- Présence nationale moins importante que la présence en itinérance ;
- Inactivité prolongée d'une carte SIM donnée, associée à une utilisation en itinérance très fréquente, voire exclusive,
- Activation et l'utilisation en série de multiples cartes SIM par le même client en itinérance.

NTIC PEYROUTET TELECOM observera pendant une période de 3 mois consécutive si l'un de ces éléments est vérifié. Dans ce cas, NTIC PEYROUTET TELECOM pourra facturer rétroactivement et pour les mois en cours, les tarifs « surcharge » aux consommations réalisées en dehors de la France. NTIC PEYROUTET TELECOM se réserve le droit de résilier les abonnements concernés avec un préavis de 15 jours.